



PREAVIS No 02-2024 «RAPPORT DE GESTION 2023»

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASEL
PAR LA COMMISSION DE GESTION

Séance du Conseil intercommunal du 30 mai 2024

La Commission de gestion, composée de Mesdames Anne Schranz, Daphnée Schäppi et de Messieurs Jean-Charles Bartolacelli et Jean-François Spring a procédé à l'examen du préavis lors de sa séance du 22 mai 2024 dans les locaux de la Police de Pully. Elle a siégé en présence de M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police.

Comme chaque année, la Cogest relève l'excellente qualité du rapport de gestion, aussi bien dans sa présentation que par les informations complètes et pertinentes qu'il contient. De plus Messieurs Weber et Chevallaz ont renseigné avec compétence la Cogest sur tous les sujets qu'elle a désiré aborder. Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que l'ensemble du corps de police pour le travail effectué.

Situation de l'effectif

Un défi à venir pour ces prochaines années est le renouvellement de l'état-major, dont plusieurs membres atteindront prochainement l'âge de la retraite.

La formation d'aspirants reste une tâche très importante pour notre police, qui lui permettra de disposer de ressources performantes dans quelques années.

Il est à noter que la part des femmes dans notre corps de police est encore faible mais qu'elle progresse. Au sein du corps de police, il y a 14 femmes sur 63 collaborateurs. Elles représentent 12.2 EPT sur 61.6 EPT. Sur un effectif de 47 policiers et policières, il y a 6 femmes. Pour voir apparaître des femmes dans les cadres, il faudra attendre encore quelques années.

Collaboration ASEL – APOL

Après la fin de l'état d'urgence Covid, la collaboration avec l'APOL s'est un peu mise en pause, les avantages n'étant semble-t-il pas vraiment perçus du côté de Lutry. Notre police est toutefois ouverte à relancer le processus d'une collaboration renforcée. Il y aurait des opportunités dans le cadre d'une mutualisation des forces de police secours.

Circulation

On peut noter l'augmentation des amendes de stationnement ainsi que de celles liées aux contrôles de vitesse. L'augmentation de ces dernières se voit principalement sur les appareils mobiles. Il semble que les appareils fixes soient entrés dans les habitudes.

Perspectives sécuritaires

Au niveau des menaces, la police constate une augmentation des délits « cyber » : problème d'achats sur internet non livrés, ou de vente sur internet non payées, réseaux sociaux, harcèlement, etc...

L'arrivée de l'intelligence artificielle suscite encore beaucoup d'inconnues.

Il est ainsi important que les corps de police continuent à se former pour faire face à ces nouvelles menaces, tout en sachant que malheureusement, la police aura toujours un train de retard sur les auteurs de délits.

Les cambriolages, bien que très désagréables pour les victimes, restent à un niveau relativement faible par rapport au bassin de population.

Préavis

Le rapport de gestion étant suffisamment clair et les questions financières ayant déjà été soulevées lors de l'examen des comptes, les commissaires n'ont eu que peu de remarques à son sujet.

Page 20 : Rapports transmis à diverses autorités : Les différences de chiffres dans le tableau entre 2022 et 2023 sont liées à une nouvelle classification. Il faut retenir que les niveaux globaux restent similaires.

Conclusion

C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande d'approuver la gestion relative à l'exercice 2023 et de donner décharge au Comité de direction.

Pully, le 24 mai 2024

Anne Schranz, Pully
Présidente

Jean-François Spring, Paudex,
Rapporteur

Daphnée Schäppi, Savigny

Jean-Charles Bartolacelli, Belmont